

2
0
2
5
-
2
0
2
6

PROCÈS VERBAL
BUREAU

27 MARS 2026

1 - Ouverture de la réunion → Lionel

Infos générales :

Le président rappelle qu'il est très investi pour structurer les dossiers avant juin, afin d'augmenter l'autonomie de chacun.

Il rappelle l'importance de transmettre rapidement les décisions du bureau (en attente de décision) aux salariés concernés, sans attendre le compte-rendu.

Calendrier des dernières semaines (28/02/26 – 27/03/26) :

- District du Rhône de football
Réunion inter-sports collectifs (rugby, foot, basket).
Échanges sur problématiques communes (salles, terrains, fonctionnement).
Premier contact positif ; à suivre.

- Office des Sports de la Ville de Lyon
Présence remarquée du comité : appréciée par les clubs.
Rencontre importante avec Julie Nublat-Faure, adjointe aux sports → accélération de 2 dossiers (Voltaire / La Cro).

- Crédit Mutuel :
Relation apaisée après la réunion du 28/02/2026.

Dossier bancaire totalement remis à jour :

- Administrateur = Président du comité (et non plus la comptable).
- La trésorière obtient les accès comptables nécessaires.
- La comptable ne pourra plus faire de virements dès le 1er mai (uniquement les programmer).
- Réforme complète des cartes bancaires pour sécuriser l'usage.
- Règlement des 4000 € restants des phases finales attendu.

Le Crédit Mutuel ne finance plus en « one shot » → participation uniquement via projets thématiques (fondation C.M.)

Relation avec la LDLC ASVEL :

Participation à une soirée partenaires : accueil très positif.
Renforcement du lien club / comité afin de créer une dynamique positive sur notre territoire.

Point Voltaire et CRO :

AL Voltaire : Environ 7000 € de dettes (envers le comité).
Risque d'incapacité à rembourser avec leurs seules subventions.

La Cro Lyon Basket : 13000 € de dettes initialement.
Virement de 12000 € reçu → dette résiduelle ≈ 1500 €. Le président élu en janvier vient de démissionner, situation encore instable.

La mairie de Lyon est entièrement alignée pour soutenir le comité dans la régularisation des clubs.

Des échanges très réguliers ont lieu avec le directeur des sports et l'élu concernant ces deux dossiers.

PROGÈS VERBAL
BUREAU
27 MARS 2026

2
0
2
5
-
2
0
2
6

2
0
2
5
-
2
0
2
6

Point vente locaux CD69 :

Contre-visite réalisée par un potentiel acquéreur (principal contact depuis le début).

Travaux importants à prévoir → baisse du prix probable.

Rappel juridique : interdiction de vendre en-dessous du prix voté en assemblée générale, sauf à revoter une assemblée générale avec justification (montant des travaux).

Les locaux coûtent aujourd'hui 7-10 K€/an en charges + amortissements.
Le comité devra arbitrer entre un prix de vente plus faible ou une perte financière continue si la vente traîne.

Point maison du basket

Remise des clés prévue en septembre.
Loyer total : 100 000 € / an TTC (80 000 € HT annoncés initialement).

Le comité et la ligue partageront les espaces :

- 3 bureaux pour le comité.
- Salles mutualisées : salles de réunion, open spaces, espaces de visioconférence.
- Accès limité mais cadré à un grand espace séminaire (capacité 120 places).
- Accès limité aux terrains mais cadré.
- Stockage réduit → nécessité d'optimiser.
- Badges & sécurité gérés par la Ligue.

Convention d'usage à établir, probablement testée sur 18 mois.

AG FFBB et 80 ans CD69

- L'AG fédérale sera organisée à Lyon, au Palais des Congrès.
- La Fédération gère et finance la majeure partie de l'événement (salles, repas fédéraux, hôtels).
- Le Comité du Rhône n'a pas de coûts lourds, sauf :
 - Repas pour les invités des 80 ans (~50 € / personne).
 - Location de quelques options (estrade, sonorisation...).
- L'objectif est d'associer les 80 ans du Comité à l'AG fédérale, et inviter les clubs pour un moment convivial mais raisonnable financièrement.
- Fonctionnement prévu (à finaliser avec la FFBB) :
 - Invitation aux clubs pour forum, académie fédérale et AG du samedi matin.
- Le Comité souhaite donner la possibilité aux clubs d'être présents au repas du vendredi soir.
- Contraintes de planning :
 - Réservation des hôtels : juin / mi-juillet.
 - Réservation définitive des repas : début septembre (J-30).
 - Formulaire d'inscription des clubs à gérer et verrouiller fin août.

Le bureau valide le principe et autorise l'avancement du travail avec Arnaud & Bernard.

PROGÈS VERBAL
BUREAU
27 MARS 2026

RH :
Point RH avec Pierre-Yves sur les entretiens salariés.

Pierre-Yves a rencontré l'ensemble des salariés pour évaluer leur ressenti, leurs conditions de travail, leurs attentes et leur vision de l'avenir dans le comité.

Le problème majeur soulevé est la lourdeur administrative liée à l'outil Eurécia.

Plusieurs constats :

- le logiciel est très mal paramétré ou mal utilisé dans le comité,
- les salariés perdent énormément de temps à gérer l'administratif plutôt que leurs missions.
- Cela génère des tensions et limite le travail opérationnel.

Décision => La gestion RH sera déléguée au plus vite (prestataire extérieur).
Objectif : Simplification et nouveau cadre au 1er mai.

L'objectif est d'adopter un fonctionnement de type entreprise avec 1 salarié → 1 chef de service → l'employeur.

Fin du système actuel où trop d'élus intervenaient dans la gestion RH.

Répartition proposée salarié → chef de service :

- Lucie → Lionel
- Sandrine → Aline
- Étienne → Responsable "vivre ensemble" / « commission pratiques sportives »
- David & Franck → David G
- Axel → Audric
- Rémi → Clément

(Philippe n'est pas concerné car il quitte le comité.)

Rôle et périmètre de compétence des chefs de service en cours de finalisation.

Gestion des congés :

- Fin du système où Pierre et Laurence validaient tous les congés
- Désormais, le salarié fait une demande → le chef de service valide → escalade uniquement en cas de conflit.
- Objectif : simplicité, clarté, responsabilisation.

Annualisation du temps de travail :

L'annualisation actuelle est jugée hors cadre et obsolète.
Pierre-Yves présentera une version conforme et adaptée.

Objectif : uniformiser la gestion selon deux catégories : salariés annualisés, salariés non annualisés.

Départ de Philippe (démission) et réorganisation interne :
Position du comité :

- Pas de recrutement immédiat, compte tenu de la situation financière.
- Répartition des missions entre :
 - Franck, David et Etienne (déjà concertés),
 - Possibilité de répartir la partie administrative sur d'autres salariés.

Constat positif :

Les salariés concernés ont anticipé, se sont organisés spontanément, et sont prêts à absorber le surplus de travail. Cela confirme leur motivation et leur adhésion à l'évolution du comité.

PROGÈS VERBAL
BUREAU
27 MARS 2026

2
0
2
5
-
2
0
2
6

2
0
2
5
-
2
0
2
6

Conclusion :

- Les salariés se sentent majoritairement bien, souhaitent améliorer les choses et retrouver un climat de confiance avec les élus.
- Un climat de travail plus serein est considéré comme essentiel.
- Une refonte complète de l'organisation RH est en cours : simplifier, clarifier, responsabiliser et alléger l'administratif.

Le comité se dirige vers une gestion davantage structurée inspirée d'un fonctionnement d'entreprise. Le départ de Philippe accélère la réflexion sur la répartition des charges, l'optimisation des ressources, la sobriété budgétaire.

Conclusion générale :

Le document retrace un mois d'activité très dense, marqué par :

- un repositionnement institutionnel fort du comité
- une stabilisation des relations bancaires,
- un travail étroit avec la mairie sur deux clubs en difficulté,
- la préparation structurante de l'AG fédérale et des 80 ans,
- l'avancée majeure de la Maison du Basket,
- et la nécessaire réorganisation interne liée aux nouveaux outils et aux nouvelles réalités financières.

2 - Trésorerie → Aline

Situation actuelle de la trésorerie :

L'accès aux comptes bancaires n'est pas encore opérationnel pour la trésorière, en attente de réception de codes.

En attendant, Lionel assure la gestion quotidienne de la trésorerie. Le comité dispose d'un niveau de trésorerie important mais mal réparti (trop sur le compte courant, trop peu sur les comptes épargne).

→ Cette situation est en cours de correction.

Facturation en cours et à venir :

Plan officiel (pénalités arbitrage)
Une facturation d'environ 14 000 € sera émise. Le comité ne récupère que 60 % du montant (le reste revient à la Ligue et à la FFBB).

Mise à disposition des cadres (CD26/07)

Deux salariés/intervenants et 1 élu (Franck, David, David) assurent une mission pour la Drôme-Ardèche.

La facturation est strictement encadrée : coût horaire chargé + frais kilométriques. Montant estimé : 3 000 €.

Objectif : facturer avant fin avril.

Budgets prévisionnels pour la saison prochaine :

Les commissions doivent fournir leur budget, mais l'historique pourra être utilisé si nécessaire.

Le comité sera aidé par Sandra et Emilie (cabinet Endrix) pour ce travail.

Nouvelle règle budgétaire :

Deux anciennes lignes : Fonctionnement de la commission
Part sociale (interventions salariales, vacances, salariés et non-salariés)
Ce système est jugé ingérable, car les commissions n'avaient aucune maîtrise sur les coûts d'intervenants externes.

PROGÈS VERBAL
BUREAU
27 MARS 2026

Nouvelle organisation

Les prestataires extérieurs (ex : encadrement ponctuel) seront désormais imputés directement aux commissions.

Les salariés permanents du comité seront comptabilisés seulement en analytique, mais n'impacteront plus les budgets des commissions.

Objectif : rendre les budgets plus lisibles, cohérents et pilotables.

Situation financière globale :

Le comité devrait terminer l'année avec environ 100 000 € de perte comptable. Une réduction d'un tiers des dépenses a déjà été réalisée depuis décembre.

Lourd poids de la gestion RH antérieure et les frais de fonctionnement :
→ entre 20 000 et 30 000 € liés aux congés payés et erreurs passées.

Perspectives

Lionel reste optimiste pour un retour à l'équilibre la saison prochaine. Déjà plus de 50 000 € de charges identifiées comme non reconduites. L'inertie du système rend l'amélioration progressive mais réelle.

Transition de la trésorerie

Au 1^{er} mai, Lionel se retire de la trésorerie et Aline reprend la gestion complète avec les nouvelles règles. Lionel aura tout de même un accès de supervision aux comptes.

Conclusion générale :

La réunion met en lumière une phase de restructuration financière profonde :

- formalisation de la trésorerie,
- clarification des budgets des commissions
- correction d'erreurs historiques.

3 - Technique → David

Organisation du camp d'été :

- Inscriptions :
 - Première semaine de juillet (Collège Session – non résidentielle à Villeurbanne) : légère progression, +4 inscrits depuis la dernière mise à jour.
 - Première semaine camp (pension complète) : complète.
 - Deuxième semaine camp (pension complète) : +13 inscrits supplémentaires, proche du plafond.
- Parrainage :
 - Possibilité que Marie Parlion intervienne à l'ouverture du camp, en fonction de sa disponibilité en équipe de France.
 - Si elle ne peut pas, présence envisagée avec Anna, comme intervenante.

Staff du camp :

- Reconduction et nouveautés :
 - Majorité du staff (coach et animateurs) reconduite → bonne cohésion.
 - Problème détecté les années précédentes avec l'ancien cuisinier : Commandes excessives, suspicion de détournement de nourriture pour son activité personnelle.

Décision : non-reconduction, avec courrier officiel à envoyer.

PROGÈS VERBAL
BUREAU
27 MARS 2026

2
0
2
5
-
2
0
2
6

- Nouvelle organisation liée au départ de Philippe :
Pour la 1^{re} semaine (non-résidentielle), gestion assurée par :

- Antoine Marcillon
- Victor Hénault

Ils connaissent déjà le fonctionnement → évite une embauche supplémentaire.
Les cadres (David, Franck, Responsable) se relayeront ponctuellement pour superviser.

- Renfort ponctuel :
Intervention de Raphaël Wilson, ancien joueur pro 3x3 (ex-équipe de France), sur certaines journées d'encadrement.

Matériel et budget du camp :

Besoin de renouveler le matériel d'animation (enveloppe de 1500 €)

Communication :

Faut-il qu'Axel soit intégré à la communication du camp ?

Deux visions évoquées :

- Communication du camp indépendante (comme la CDO), avec création d'une page dédiée.
- Communication institutionnelle pilotée par le comité, avec intervention d'Axel uniquement sur les temps forts.
- Décision :

Création d'une page Facebook dédiée à la commission technique et au camp d'été.

Axel interviendra :

- à l'ouverture du camp,
- à la fermeture (remise de récompenses),
- sur les événements majeurs.

Le staff technique publiera au fil des jours (photos, infos).
Le comité partagera les contenus importants sur ses propres réseaux.

Coordination médicale :

Idee d'impliquer ponctuellement un kiné (Rémi ?) pour les petits bobos sur la première semaine. Difficulté : disponibilité liée aux engagements en équipe de France.

Relations avec le CD26/07 – Brevets Fédéraux :

Bons retours sur les sessions animées par le Rhône.
Très bon accueil, échanges constructifs avec leur président et cadres.

Planning des vacances – Actions techniques :

Les vacances sont chargées pour les cadres :

- Événements prévus :
 - 3x3 du 13 au 16 avril,
 - Détections (secteurs) du 6 au 11 avril,
 - Festi U12, lieu en attente de confirmation,
 - BFJ le 18 avril.

Logistique :

Montage et démontage du terrain 3x3 à Bourg-en-Bresse :

- 3 avril : montage (David),
- 7 avril : démontage (Étienne).

Conclusion :

La réunion met en lumière une dynamique très structurée autour :

- de l'organisation du camp d'été (staff, inscriptions, matériel),
- de la clarification nécessaire autour de la communication,
- de l'adaptation après le départ d'un salarié,
- du suivi technique (BF, détections, 3x3),
- et d'une bonne collaboration inter-départementale.

L'ensemble montre une volonté de professionnalisation, d'optimisation des ressources et de cohérence entre commissions.

4 - Vivre ensemble → Christine

Projet de formation lié à l'autisme (Valence / Erasmus)

- Le projet de formation lié à l'autisme, évoqué précédemment et en lien avec Valence, n'a pas pu être déposé à temps pour le programme Erasmus.
- En conséquence, un nouveau dépôt est prévu au mois de novembre, ce qui entraîne un décalage global du calendrier du projet.

En dehors de ce projet spécifique, les autres actions se poursuivent normalement, sans difficulté particulière.

Fête du « Vivre Ensemble » :

Elle est prévue le 14 juin. À ce stade, le lieu n'est pas encore confirmé, les candidatures ne sont pas encore reçues. Un club aurait envisagé de se positionner mais sans certitude à ce jour.

Intervention / stand HandiBoost – HFME

Une sollicitation de HFME a été reçue pour la tenue d'un stand sur leur parvis d'activité. Cette intervention serait réalisée au nom de HandiBoost.

Le sujet doit encore être discuté et validé avec Agnès avant confirmation.

5 - CDO → Clément

Fonctionnement général :

Clément est fortement mobilisé pour remettre en place une désignation fonctionnelle et structurée, après une période de dysfonctionnements liés à la répartition des rôles.

Une partie des responsabilités avait été reprise par Rémy, puis en partie re-déléguée, ce qui a rendu l'organisation complexe.

La situation est toutefois en cours de réorganisation et tend vers un retour à un fonctionnement plus cohérent.

PROGÈS VERBAL
BUREAU
27 MARS 2026

2
0
2
5
-
2
0
2
6

2
0
2
5
-
2
0
2
6

Développement du 3x3 :

Le 3x3 constitue actuellement le principal enjeu de la CDO et prend une place de plus en plus importante, conformément aux objectifs initiaux.

- Le fonctionnement du 3x3 a été redéfini :
 - la partie compétition est gérée par Pierre-Antoine,
 - la partie référents (REF) est pilotée par Clément.
- Corinne a été et reste très impliquée dans le développement du 3x3, notamment auprès de la fédération et de la ligue.
- Cependant, sa forte implication passée entraîne parfois un manque de lisibilité dans la circulation de l'information, ce qui nuit à l'efficacité globale actuelle.

Clarification des circuits de communication :

Il est désormais demandé que :

- les sujets compétition soient adressés directement à Pierre-Antoine,
- les sollicitations de la ligue passent par Charlène et Corinne Thaye,
- les demandes concernant les référents transitent exclusivement par la CDO.

L'objectif est d'éviter la multiplication des interlocuteurs et de garantir que les référents soient informés avant toute délégation. Cette clarification fait suite à des flous organisationnels récents sur certaines actions liées au CDO REF 3x3.

À ce jour, le cadre est considéré comme posé et fonctionnel.

Actions et dynamiques actuelles :

Les actions liées aux référents 3x3 se développent de manière positive (open, challenges, formations).

Le Comité du Rhône, via la CDO et les référents, est particulièrement sollicité sur ce volet, notamment car il fait partie des rares structures du territoire à proposer des formations spécifiques.

Le sujet du 3x3 reste une priorité actuelle pour Clément.

Compétitions et fin de saison :

Les échéances sportives avancent normalement :

- L'organisation du tournoi de Grigny est finalisée (réservations, logistique, matchs), la fin de saison se précise.
- La couverture des matchs des phases finales sera identique à celle de la saison précédente, conformément à ce qui avait été évoqué lors de la dernière réunion de bureau.

Aucun problème majeur n'est signalé sur ce point.

PROGÈS VERBAL
BUREAU
27 MARS 2026

6 - Pratiques sportives → Pierre Antoine

Situation sportive :

Le fonctionnement général de la commission 5x5 est jugé satisfaisant.

Un incident disciplinaire majeur concerne une équipe de U18 :

- Décision de la Ligue : déclassement de l'équipe en raison de tricheries avérées (joueur suspendu ayant joué, situation cautionnée par le club).
- Une confusion initiale a eu lieu entre déclassement et forfait général, rapidement clarifiée.
- Le déclassement implique zéro point et annulation des résultats, mais les matchs peuvent continuer à être joués selon le choix des clubs adverses.

Globalement, malgré cet épisode, la situation du 5x5 reste maîtrisée.

Organisation des compétitions et événements de fin de saison :

Les demi-finales et finales de la Coupe du Rhône sont en cours de finalisation :

Les clubs organisateurs sont identifiés et la logistique est globalement calée.

Compte tenu des passifs conflictuels à Vaulx-en-Velin, Axel ne couvrira pas ce plateau et interviendra sur les 2 autres plateaux (Écully et Saint Romain en Gal).

Cette décision lui sera communiquée (validée par le bureau).

Les play-offs seniors (PRM / PRF) arrivent, sans difficulté majeure identifiée.

- Un match spécifique de montée en R3 est prévu sur terrain neutre, afin d'éviter toute polémique entre clubs concernés.
- Une réunion avec Jonage est prévue fin avril pour finaliser l'organisation globale des finales (sportif, arbitrage, communication).

La convention avec Jonage arrive à son terme ; un nouvel appel à candidatures sera lancé pour les prochaines saisons.

Développement et enjeux du 3X3 :

Le 3x3 est identifié comme un enjeu stratégique majeur pour les saisons à venir. Le comité du Rhône est désormais en retard sur le nombre d'équipes engagées, comparé à d'autres territoires.

Les limites actuelles sont liées aux infrastructures, à l'organisation et au nombre de référents.

Perspectives envisagées :

Développement d'une caravane 3x3 estivale (type « Rhône Tour »), inspirée d'expériences passées. Lancement possible dès le 15 août, période favorable à la pratique et aux subventions.

Objectifs : dynamiser la pratique, toucher des publics non licenciés, diversifier les formats et renforcer l'attractivité.

Un important travail organisationnel reste à mener, notamment pour renforcer la partie « compétition » (bénévoles, encadrement). Une réunion 3x3 est prévue début avril pour structurer la suite.

PROGÈS VERBAL
BUREAU
27 MARS 2026

2
0
2
5
-
2
0
2
6

Mini-basket et événements jeunes :

La fête du mini-basket (8 mai) :

Un seul club (Givors) a candidaté dans sa zone. Le comité ne souhaite pas centraliser l'événement sur un seul site départemental. Les clubs non candidats ne seront pas remplacés.

Les actions micro-basket se sont bien déroulées le mois précédent, avec des retours positifs.

Situation financière des clubs et application des règlements :

Deux clubs ont été signalés pour dettes financières importantes :

- Un club a remboursé l'essentiel de sa dette → maintien en championnat, mais surveillance renforcée et courrier d'alerte.

Le club de Voltaire n'a effectué aucun paiement malgré les engagements annoncés → application du règlement :

- Mise hors classement (mais pas hors championnat),
- Réintégration possible si la dette est réglée avant le 4 mai.

Rappel ferme du principe : être à jour financièrement est obligatoire pour accéder aux phases finales (play-offs, coupes).

Une communication officielle sera envoyée à l'ensemble des clubs pour rappeler les règles et éviter toute surprise.

Problématique structurelle des finances des clubs :

Un constat partagé émerge :

- Les difficultés de trésorerie des clubs sont de plus en plus fréquentes.
- Retards de subventions, baisse des aides, complexité des dossiers et difficulté à trouver des sponsors.

Limites identifiées :

- Le comité, la ligue et la fédération rencontrent les mêmes contraintes financières et ne peuvent pas compenser.
- Impossibilité d'ingérence directe dans la gestion des clubs.

Réflexion de fond engagée :

- Le coût des licences (dans les clubs) est jugé structurellement trop bas par rapport aux exigences actuelles du sport (encadrement, professionnalisation).
- Augmenter brutalement les cotisations mettrait cependant les clubs en danger.

Le sujet est reconnu comme un enjeu majeur à long terme, sans solution immédiate.

Cette réunion met en évidence :

- une fin de saison sportive globalement maîtrisée
- des décisions disciplinaires et organisationnelles fortes
- un enjeu stratégique majeur autour du 3x3
- et une préoccupation croissante concernant la santé financière des clubs, perçue comme un problème structurel durable nécessitant une réflexion collective à moyen et long terme.

PROGÈS VERBAL
BUREAU
27 MARS 2026

2
0
2
5
-
2
0
2
6

Mini-basket et événements jeunes :

La fête du mini-basket (8 mai) :

Un seul club (Givors) a candidaté dans sa zone. Le comité ne souhaite pas centraliser l'événement sur un seul site départemental. Les clubs non candidats ne seront pas remplacés.

Les actions micro-basket se sont bien déroulées le mois précédent, avec des retours positifs.

Situation financière des clubs et application des règlements :

Deux clubs ont été signalés pour dettes financières importantes :

- Un club a remboursé l'essentiel de sa dette → maintien en championnat, mais surveillance renforcée et courrier d'alerte.

Le club de Voltaire n'a effectué aucun paiement malgré les engagements annoncés → application du règlement :

- Mise hors classement (mais pas hors championnat),
- Réintégration possible si la dette est réglée avant le 4 mai.

Rappel ferme du principe : être à jour financièrement est obligatoire pour accéder aux phases finales (play-offs, coupes).

Une communication officielle sera envoyée à l'ensemble des clubs pour rappeler les règles et éviter toute surprise.

Problématique structurelle des finances des clubs :

Un constat partagé émerge :

- Les difficultés de trésorerie des clubs sont de plus en plus fréquentes.
- Retards de subventions, baisse des aides, complexité des dossiers et difficulté à trouver des sponsors.

Limites identifiées :

- Le comité, la ligue et la fédération rencontrent les mêmes contraintes financières et ne peuvent pas compenser.
- Impossibilité d'ingérence directe dans la gestion des clubs.

Réflexion de fond engagée :

- Le coût des licences (dans les clubs) est jugé structurellement trop bas par rapport aux exigences actuelles du sport (encadrement, professionnalisation).
- Augmenter brutalement les cotisations mettrait cependant les clubs en danger.

Le sujet est reconnu comme un enjeu majeur à long terme, sans solution immédiate.

Cette réunion met en évidence :

- une fin de saison sportive globalement maîtrisée
- des décisions disciplinaires et organisationnelles fortes
- un enjeu stratégique majeur autour du 3x3
- et une préoccupation croissante concernant la santé financière des clubs, perçue comme un problème structurel durable nécessitant une réflexion collective à moyen et long terme.

PROGÈS VERBAL
BUREAU
27 MARS 2026

2
0
2
5
-
2
0
2
6

7 - Clubs et RSO → Corinne

Corinne a représenté le Comité à un match de DM2 à Bessenay le 20 mars (match entre les 2 premiers de la poule).

État des licences et données chiffrées :

Le comité enregistre une baisse de 147 licences. Il reste néanmoins le 3^e comité en nombre de licenciés. Le secteur micro-basket compte 159 licences.

Le club de Charpennes est le premier du comité avec plus de 600 licenciés et se situe 8^e au niveau national.

Actions RSO et citoyenneté :

Participation aux initiatives nationales (semaine de l'éducation et d'action contre le racisme et l'antisémitisme) via des publications relayées.

Élaboration d'un calendrier annuel d'actions citoyennes (journées thématiques, événements symboliques) afin d'anticiper des actions de communication et de sensibilisation.

Proposition d'une action RSO lors des finales à Jonage :

- Mise en place d'un point de collecte de vêtements de sport usagés.
- Action volontaire, simple et cohérente avec les engagements environnementaux.

La proposition a été bien accueillie et doit être finalisée avec les acteurs concernés.

Réunions et échéances à venir :

La prochaine réunion démarche Clubs, organisée avec l'IFRAB, est prévue le 29 avril et sera délocalisée à Charpennes. Les échanges avec les partenaires (Jonage, communication) se poursuivent pour cadrer les actions à venir.

Organisation interne et outils de communication :

Difficultés d'accès à la boîte mail du pôle Club Citoyenneté, empêchant un traitement fluide des dossiers. La création d'une nouvelle adresse n'est pas souhaitée ; la priorité est de rétablir les accès existants.

Corinne reprend progressivement le rôle de présidente de la commission de qualification :

Elle traite désormais les anomalies de licences (certificats médicaux, validations). Les notifications aux clubs sont envoyées via les outils fédéraux.

Cette réunion met en évidence :

- un suivi attentif des comportements et incidents en compétition
- une situation de licences en légère baisse, compensée par une forte dynamique sur certains clubs et le micro-basket
- un engagement renforcé sur les actions RSO et citoyennes
- et la nécessité d'améliorer l'organisation interne, notamment sur les outils de communication et la gestion des dossiers administratifs.

PROGÈS VERBAL
BUREAU
27 MARS 2026

2
0
2
5
-
2
0
2
6

8 - Communication → Audric

Constat sur le travail et la communication faite par Axel :
Un constat global d'insatisfaction est exprimé notamment sur :

- la charge de travail perçue
- la faible production en communication (environ trois publications par semaine jugées insuffisantes)
- l'absence de vision claire sur son planning et ses missions.

Malgré des relances, les documents demandés (planning des événements, panier de communication) sont jugés peu fournis et insuffisants. Il est rappelé que le comité devrait avoir une communication quotidienne et proactive sur les réseaux sociaux, en lien avec les clubs et le territoire.

Il faut définir pour Axel des missions claires, des objectifs écrits, un planning précis avec des échéances.

Un fonctionnement est proposé permettant un suivi factuel (fait / non fait).
Un plan d'action, un tableau de responsabilités et un planning existent déjà, mais nécessitent d'être formellement appliqués.

Site internet :

Le site internet du comité est fortement critiqué :

- navigation complexe,
- informations obsolètes ou erronées (organigramme, pôles, commissions),
- manque de lisibilité et d'efficacité.

Deux questions majeures sont posées :

- le site est-il réellement utile ?
- si oui, quels contenus doivent y figurer ?

Une orientation se dessine vers un site allégé et institutionnel, contenant essentiellement :

- règlements,
- coordonnées et rôles des interlocuteurs,
- informations de base pour les clubs.

Les réseaux sociaux seraient privilégiés pour la communication dynamique.

Outils numériques et optimisation :

Présentation de la solution Kalisport : annuaire enrichi des clubs, convocations, messagerie interne, suivi administratif. L'outil est jugé intéressant mais son coût pour un comité est discuté (forfait par licencié). Il est souligné que certains outils pourraient être redondants avec les solutions existantes, rapidement dépassés.

Une réflexion est engagée sur :

- l'automatisation de certaines tâches,
- la réduction des coûts (notamment BP Info),
- le développement de solutions internes plus simples.

Actions concrètes évoquées :

Récupérer une tablette louée chez BP Info afin d'éviter des coûts inutiles et un futur litige. Faire un état des lieux du site internet et proposer une nouvelle organisation des contenus.

Formaliser et partager les processus de travail avec Clément.
Poursuivre la réflexion stratégique sur les outils numériques et la communication globale du comité.

PROGÈS VERBAL
BUREAU
27 MARS 2026

2
0
2
5
-
2
0
2
6

9 - Honorabilité → Dominique

10 - Partenariat → Gilles

Relations institutionnelles : CDOS

Participation récente à l'assemblée générale du CDOS.

Le CDOS était content de la présence d'un représentant du Comité, ce qui était devenu rare.

Le président du CDOS souhaiterait être invité à l'assemblée générale du Comité et disposer d'un « référent » clairement identifié au sein du comité pour faciliter les échanges. Une proposition est faite pour assurer ce rôle de lien référent.

Avancement des partenariats :

Des discussions sont en cours pour organiser une réunion avec plusieurs responsables.

Les difficultés à trouver une date commune sont évoquées, mais la volonté d'avancer est affirmée.

Une stratégie de partenariat autour du 3x3 est présentée :

- Mise en place d'animations 3x3 devant des magasins en contrepartie d'un naming ou d'un soutien logistique/financier,
- Création d'un dispositif gagnant-gagnant pour le comité, les clubs, le partenaire.

Autres pistes de partenariats (Auchan) :

Des échanges similaires sont menés avec Auchan, notamment sur plusieurs sites du territoire.

Auchan ne prévoit pas de soutien financier important, mais se montre intéressé par :

- Un partenariat d'image,
- Des actions permettant de toucher un public non licencié,
- Des retombées indirectes (subventions publiques, visibilité).

Ces discussions sont encore en phase exploratoire.

Coordination interne des partenariats :

Il est rappelé que toute démarche partenariale à enjeu économique, en particulier autour du 3x3, doit impérativement être centralisée, remontée à Gilles, en charge des partenariats et du naming.

Cette coordination est jugée indispensable pour garantir la cohérence et l'efficacité de la stratégie partenariale.

Subventions départementales :

Un rendez-vous est attendu avec le Département du Rhône afin de rediscuter des subventions.

Le lien de demande de subvention, précédemment indisponible, a été récupéré.

Étienne est actuellement mobilisé pour compléter le dossier et tenter d'obtenir à nouveau une subvention départementale.

PROGÈS VERBAL
BUREAU
27 MARS 2026

2
0
2
5
-
2
0
2
6

10 - S.G. → Béatrice

Une demande d'ouverture d'un dossier disciplinaire va être faite à la suite d'un match disputé la semaine précédente.

Les faits concernent une tricherie avérée : un joueur U12 d'un autre club aurait participé à un match en U13.

Il s'agirait donc d'une usurpation d'identité.

La commission compétente est chargée de faire la lumière sur l'affaire.

Gestion administrative des notes de frais :

Un point est fait sur la validation d'une note de frais du président :

Afin d'éviter toute auto-validation, la note sera transmise à la secrétaire générale ; celle-ci fera le lien avec la comptable et le bureau, qui procédera au règlement.

Cette organisation vise à garantir une procédure claire et conforme.

2025 - 2026

PROCÈS VERBAL
BUREAU
27 MARS 2026